



HAL
open science

Master Droit public

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit public. 2010, Université Toulouse 1 Capitole - UT1.
hceres-02041265

HAL Id: hceres-02041265

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041265>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 1 - Capitole

Demande n° S3110053003

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit public

Présentation de la mention

La mention « Droit public » du master constitue l'une des grandes et classiques mentions de master de l'Université Toulouse 1 - Capitole. Cette formation bien identifiée regroupe en M1 deux parcours (« Administration générale et territoriale », d'une part, et « Administration économique et sociale » d'autre part) et cinq spécialités (« Collectivités territoriales », « Droit public fondamental », « Droit public des affaires », « Droit de la santé », « Droit de la coopération économique » co-habilité avec Bordeaux 4). Outre une formation à la recherche, cette mention prépare notamment aux métiers publics et privés de l'action publique ou au barreau.

Avis condensé

• Avis global :

Cette mention a indubitablement sa place dans l'offre de formation de l'Université Toulouse 1 - Capitole. D'une part cette formation en « Droit public » même si elle subit une indéniable désaffection (commune à la plupart des formations classiques de « Droit public ») a su entamer un effort de rationalisation et de réformation. D'autre part la forte tradition de « Droit public » et la qualité de la formation proposée par cette université permettent de conserver une attractivité à cette mention ainsi que l'analyse des flux d'entrée le démontre.

• Points forts :

- Equipe pédagogique et enseignante de haut niveau.
- Forte tradition du « Droit public » à Toulouse.
- Grande qualité de certaines spécialités.

• Points faibles :

- Le faible succès du parcours « Administration économique et sociale » du M1 qui affecte les flux d'entrants.
- Une certaine concurrence entre les spécialités.
- La faible ouverture internationale.

• NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

• Recommandations pour l'établissement :

Il est essentiel de maintenir une attractivité du « Droit public » pour les étudiants de Toulouse et de la région. Outre une meilleure information des étudiants, un effort de lisibilité et surtout une plus grande ouverture internationale sont recommandés.



Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Cette mention a pour objet de former des spécialistes de droit public à la fois pour les collectivités publiques, les entreprises, l'enseignement et la recherche.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Cette mention de master bénéficie d'une identification disciplinaire à la fois classique et très claire. En outre, même si aucune UMR (Unité mixte de recherche) n'est présente dans le champ de la discipline, elle bénéficie d'un adossement à la recherche de haut niveau à travers quatre équipes de recherche (Théorie des actes et institutions publiques, EA 786 ; Centre d'études et de recherches constitutionnelles et politiques, EA 1918 ; Institut du Droit de l'Espace, des Territoires et de la Communication, EA 785 ; Institut de recherche en droit européen, international et comparé, EA 4211). L'ouverture internationale est cependant faible ; l'organisation à Hanoï d'une spécialité de « Droit économique » résumant presque à elle seule l'internationalisation de la mention.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

L'organisation de la mention est classique et claire. Le M1 est relativement généraliste tout en étant divisé en deux parcours (« Administration générale et territoriale » et « Administration économique et sociale »). Même si cette organisation pêche par un certain manque de lisibilité, cela permet de préparer la spécialisation qui intervient en seconde année pendant laquelle sont offertes 5 spécialités dont l'une se déroule à Hanoï. Plusieurs mutualisations avec une mention juridique du domaine ainsi qu'une co-habilitation avec Bordeaux pour la spécialité organisée à Hanoï témoignent d'une tentative de rationalisation de l'organisation de cette mention. L'équipe pédagogique comme le responsable de la mention attestent de l'importance reconnue par l'établissement à cette mention « Droit public ».

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Comme beaucoup d'autres formations de « Droit public », cette mention souffre de la désaffection des étudiants pour le droit public général. Les débouchés restent pour l'essentiel classiques (essentiellement concours de la fonction publique et doctorat). Dans le cas de Toulouse, cette situation est amplifiée par le recrutement essentiellement local des étudiants de seconde année. La plupart d'entre eux sont en effet originaires de la région et proviennent du M1. De même le faible nombre d'étudiants inscrits dans le parcours « Administration économique et sociale » (une vingtaine d'étudiants) amplifie ce constat. L'Université Toulouse 1 a toutefois pris acte de cette situation et engagé une réorganisation conséquente de cette formation.

Avis par spécialité)

Collectivités territoriales

- Avis :

En préparant principalement aux emplois du secteur public local, cette spécialité répond très largement aux exigences d'une telle formation dont l'existence est aujourd'hui nécessaire dans la plupart des grandes facultés de droit. Notamment la présence d'intervenants professionnels extérieurs ou la qualité de la formation en « Droit financier et économique » démontrent une volonté d'adéquation avec les évolutions des fonctions concernées.

Néanmoins, l'absence de collaboration avec les filières universitaires de préparation aux concours et le caractère insuffisant de la préparation aux concours proposé par la formation interpellent. La préparation à l'accès à la fonction devrait constituer également l'un des objectifs majeurs de la formation.

- Points forts :
 - Adéquation à l'évolution de l'emploi public local.
 - Nombreux intervenants extérieurs.
 - La formation en « Droit financier et économique ».

- Points faibles :
 - Connaissance insuffisante du devenir des diplômés.
 - Préparation aux concours limitée.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est recommandé de renforcer la préparation aux concours soit au sein de la formation soit à travers un partenariat avec un institut universitaire de préparation. Des dispositifs de suivi des diplômés devraient également être instaurés.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit public fondamental

- Avis :

Destinée principalement à la formation des enseignants-chercheurs et de manière plus marginale à la préparation des concours administratifs, cette spécialité assure une formation de qualité à la recherche.

- Points forts :
 - Excellente formation à la recherche.
 - Equipe enseignante reconnue.
 - Cohérence du parcours.
- Points faibles :
 - Insuffisante prise en compte du « Droit international » et du « Droit communautaire ».
 - Formation essentiellement pensée en vue de la recherche.
 - Recrutement limité.

- Recommandation pour l'établissement :

Il est recommandé de renforcer la dimension internationale de la formation ainsi que ses aspects professionnalisants.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Droit de la santé

- Avis :

La spécialité « Droit de la santé » propose une formation transversale de qualité permettant d'appréhender non seulement l'essentiel du « Droit de la santé » et du « Droit de la protection sociale » mais aussi les questions de science politique ou de gestion dont on sait qu'elles ont désormais une importance cruciale dans ce secteur.

- Points forts :

- Formation reconnue.
- Nombreux intervenants professionnels.
- Symbiose avec les milieux professionnels.

- Point faible :

- Recrutement local excessif.

- Recommandation pour l'établissement :

Le rapprochement avec le master « Gestion des institutions et services de santé » proposé par l'Université Paul Sabatier pourrait être accentué afin de donner une plus grande cohérence à l'offre globale de formation du site et une meilleure visibilité de cette spécialité.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit public des affaires

- Avis :

En phase avec l'évolution du droit des personnes publiques, des services publics et des affaires, cette formation transversale présente une indéniable utilité et une forte attractivité. La variété et la pertinence des enseignements permettent de satisfaire une demande croissante de juristes spécialisés.

- Points forts :

- Utilité de la formation.
- Attractivité.
- Caractère transversal.

- Point faible :

- Dimension internationale insuffisante.

- Recommandation pour l'établissement :

Il est recommandé de mieux intégrer encore cette spécialité dans l'offre de formation du domaine en développant les synergies avec d'autres masters de droit (« Droit public » ainsi que « Droit privé »).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit de la coopération économique

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement partenaire (Bordeaux 4).